

 <p>Fiche technique N° TB1036 16-12-2025</p> <p>Annule et remplace les éditions précédentes</p>	<p>Application après préparation sur supports conformes au DTU 59.1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bois et dérivés : Contre-plaqué - Aggloméré - Isorel dur - Médium • Plâtre et dérivés : Plâtre - Plaques de plâtre cartonnées • Anciennes peintures : Hydrodiluable - Acryliques - Glycérophtaliques 	<p>THELEX AQUA SATIN</p> <p>Laque "haut de gamme" PU satinée</p> <p>INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR</p> <p>13 à 15 m²/L</p>
--	--	--



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture laque décorative "haut de gamme" composée de résine acrylique polyuréthane en phase aqueuse.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2 / 4a / 6a

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

- **Intérieur :** boiseries, surfaces murales et plafonds
- **Extérieur :** boiseries

Propriétés :

- **Combinaison de 3 résines :** ultra performance
- **Excellent rendu**
- **Ultra résistance au lustrage**
- **Lessivable classe 1 (selon la norme NF EN 13 300)**
- **Sans reprise, long temps ouvert**

Caractéristiques :



= 13 à 15 m²/L



= 1 h



= 5 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

Le rendement est variable en fonction de la porosité et du relief du support.

Le séchage est variable selon la température et l'humidité ambiante.

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - Super blanc
- **Bases disponibles :** BTP - BTM - BTF - BTN - BTJ - BTR
- **Aspect en finition :** Satiné
- **Matériel :** Brosse, manchon polyester 6mm ou laqueur, pistolet airless busse 5/12 ou 5/14, pression 150 à 180 bars, filtres 100 mailles
- **Nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Coloration :** **Système à teinter COLORIMIX®** - La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU59-1).
- **Conditionnement :** 1 L - 3 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité (Blanc)** : 1.36 +/- 0.05 (Densité variable selon les bases)
- **Extrait sec (Blanc) (pondéral)** : 51 +/- 2 %
- **Taux de brillance à 60°** : 33 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/b) : **100 g/L** (2010).
Ce produit contient **max 70 g/L de COV**. (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes, DTU en vigueur et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application. Faire une reconnaissance préalable des supports afin de déterminer la préparation adéquate.

- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant.
 - **Eliminer totalement les anciens badigeons.**
 - **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
 - **Ce produit étant une laque**, reboucher et poncer soigneusement le support pour obtenir une surface parfaitement plane et lisse.
 - **Sur fonds poreux (bois et dérivés, plâtre et dérivés)** : appliquer en impression notre **TECHNI PRIM, SOUS-COUCHE UNIVERSELLE** ou **THELEX AQUA SATIN** préalablement dilué de 5 à 10% d'eau.
 - **Sur supports ferreux** : appliquer notre **PROTEX FER PRIMAIRE ANTICORROSION**.
- Voir les fiches techniques des produits cités*

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au DTU 59.1.
- Cas général : appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 5 heures entre les couches.

La peinture acquiert toutes ses propriétés de lessivabilité après 28 jours de séchage.

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant et pendant l'utilisation.**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theodore-batiment.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)5 62 74 27 50

Mail : contact@theodore-batiment.fr www.theodore-batiment.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015